Christiane LOUVETON, Présidente, les administrateurs, Estelle COURNEZ, Directrice, et toute l'équipe salariée du CEN Allier
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous donnent rendez-vous en 2024 pour de nouveaux projets et de nouveaux rendez-vous 100% nature !

A vos agendas !

Chantier participatif
PLANTATION DE HAIES

Samedi 13 janvier 2024
Toute la journée à parti de 9h - Autry-Issards
Lieu-dit 'les Chaumes"

Inscription obligatoire auprès du CEN Allier - 04 70 42 89 34
gaelle.thevenard@espaces-naturels.fr

Venez prêter mains-fortes au CEN Allier et à la Communauté de commune du Bocage bourbonnais pour la plantation de haies. Prévoir un repas tiré du sac, des gants et des vêtements adaptés.

Actualités

► Le CEN Allier sur les ondes de France Bleu Pays d'Auvergne pour les landes et les forêts

Vous avez manqué les émissions "**H2O en balade**" de France Bleu Pays d'Auvergne dédiées aux projets du Conservatoire ? Retrouvez-les ci-dessous !

Christophe NOISEUX, journaliste, a commencé par suivre le CEN à travers la **lande restaurée de la Petite Suisse à Désertines** pour y découvrir les enjeux de ces milieux rares et les espèces qu'on y trouve :

► Découverte de la lande de la Petite Suisse à Désertines (30 min)

Direction ensuite le couvert forestier du **Bois de Pitrot, à Courçais, parcelle de forêt ancienne** obtenue via la donation d'une propriétaire en 2017. Cette forêt de quelques hectares est aujourd'hui inscrite dans les sites du projet Sylvae pour la préservation d'ilots forestiers de sénescence.

► La forêt ancienne du Bois de Pitrot à Courçais (30 min)

Bonne écoute !

Photos : France Bleu Pays d'Auvergne - C. NOISEUX

► Le CEN Allier Lauréat du Prix de l'Innovation Territoriale du Salon des Maires pour son partenariat avec les communes

Le CEN Allier a remporté, le mardi 21 novembre au Salon des Maires et des Collectivités Locales, le **Prix de l'Innovation Territoriale, catégorie Planification écologique**, pour son action aux côtés des communes de Désertines et de Domérat, pour la préservation à long terme de landes communales.
A travers lui, c'est l'ensemble du réseau national des CEN, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, qui est ainsi récompensé pour son **engagement aux côtés des collectivités, avec la mise en place de projets concertés en faveur de la biodiversité.**

Les communes possèdent de nombreuses parcelles communales, héritage des "communaux", espaces marginaux qui étaient autrefois exploités en partage par les habitants. Parcelles souvent très humides ou très sèches, elles ont perdu au fil du temps leurs vocations agricoles et ont parfois été oubliées. Il s'agit pourtant bien souvent de sites de haute valeur pour la biodiversité, avec des espèces adaptées à ces conditions de vie particulières ou extrêmes. Ces sites communaux abritent ainsi des espèces animales et végétales, des milieux naturels, rares, voire menacés. Leur abandon peut générer une disparition de ce patrimoine naturel.
C'est pourquoi, les CEN proposent d'accompagner les communes pour remettre en lumière ces sites naturels majeurs, mettre en place des actions de restauration et d'entretien, notamment via le pâturage extensif, et faire de ces sites des espaces de nature de proximité pour une redécouverte par les habitants.

Le partenariat noué entre les communes de Désertines et Domérat et le CEN Allier illustre ce travail. La cosignature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE), acte notarié pour une durée de 20 ans reconductible, permet d'inscrire sur le long terme la préservation de ces deux magnifiques landes à bruyère : la lande de la Petite Suisse (voir reportage ci-dessus) et la lande du Peu de la Crou.

Le CEN Allier, remercie chaleureusement ces deux communes, et plus généralement la centaine de communes du département de l'Allier partenaires de notre association, pour leur confiance et leur engagement en faveur du patrimoine naturel bourbonnais.

► Naissance de l'Union des Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes

Parce qu'ils travaillent ensemble depuis de nombreuses années et qu'ils partagent une **ambition commune**, et pour répondre à une demande de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les 6 CEN d'AuRA ont souhaité la **création de l'Union des Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes**.

Cette union est un outil de développement de mise en synergie et d'intelligence collective. Cette création vise à :

► **Représenter, sur un plan politique et technique, les 6 CEN auprès des autorités d'agrément**, afin de faire valoir leurs fondamentaux et spécificités et être force de propositions novatrices ;

► **Animer et coordonner, sur un plan technique et politique, la mise en œuvre des Plans d'Actions Quinquennaux** (PAQ), communs aux 6 CEN dans le cadre de leur agrément, et tout particulièrement les démarches de « portées régionales », dont l'animation de la démarche "Territoires Engagés pour la Nature" (TEN) ;
Impulser, animer et faciliter la mutualisation de moyens humains et techniques entre les CEN ;

► **Renforcer la visibilité à l'échelle régionale des actions territoriales portées par les 6 CEN** en termes d'ampleur et de diversité d'actions ;

► **Favoriser l'échange, le partage et la solidarité entre les 6 CEN**.

Cette nouvelle association est une union des CEN au sein de laquelle chaque CEN conserve sa personnalité, son identité, sa gouvernance actuelle. La gouvernance de l'Union des CEN repose sur une représentativité équilibrée de chacun des 6 CEN à travers 2 délégués par CEN.

Photo : Visite de site à l'occasion de la naissance de l'Union des 6 CEN AuRA © CEN Rhône-Alpes - P. FAVEROT

► Action de gestion sur le site Espace naturel sensible (ENS) de la Côte Saint-Amand

Fin novembre, Julien, technicien de gestion au CEN Allier, est allé **broyer plusieurs parcelles de pelouse calcaire sur le site Espace naturel sensible de la Côté Saint-Amand** (Abrest-Le Vernet). Situées en dehors du parc de pâturage déjà installé, ces parcelles ne bénéficient pas du **travail des brebis qui permet de maintenir les milieux ouverts** sur d'autres zones du site.
L'embroussaillement, bien que naturel, porte atteinte au développement de certaines espèces. C'est le cas par exemple des orchidées sauvages, bien présentes sur le site d'Abrest. Dès que la végétation est trop haute et/ou trop dense, **les orchidées ne trouvent plus les conditions nécessaires à leur développement** et sont rapidement remplacées par d'autres espèces, souvent plus banales sur le site. Lorsque la mise en pâturage d'une parcelle n'est pas possible, l'**entretien mécanique est alors nécessaire et est réalisé régulièrement**, en fonction du développement de la végétation.
D'autres parcelles seront entretenues au premier trimestre, juste avant la reprise de la végétation et des suivis seront évidemment menés afin de s'assurer de l'adéquation des actions de gestion avec les objectifs de préservation visés.

Le CEN Allier est missionné par Vichy Communauté pour l'entretien et le suivi du site naturel ouvert au public.

Photo : Broyage d'une des parcelles © CEN Allier - J. MAINAUD

► Migration partielle : quand le nord se mélange au sud

Les récents coups de froid ont apporté avec eux leurs lots d'oiseaux migrateurs, dont les grues cendrées désormais bien installées dans le bourbonnais.
Avec la rivière Allier, le fleuve Loire, la Sologne bourbonnaise et toutes leurs annexes et autres zones humides, **le département de l'Allier est une destination prisée par les migrateurs**. Ces zones de nourrissage et de repos leurs sont indispensables pour survivre aux rigueurs de l'hiver et pouvoir regagner leurs régions de nidification respectives au printemps.

Mais si les canards et grues sont bien connus comme étant de bons migrateurs, on ignore souvent que d'autres oiseaux que l'on connait bien effectuent eux aussi une migration. C'est le cas par exemple du geai des chênes. Ce corvidé, cousin des corbeaux et pies, est omniprésent sur le territoire toute l'année. En hiver, nos geais français sédentaires sont rejoints en groupe par des geais des pays nordiques qui repartiront au printemps. On parle alors de **migration partielle**, que l'on observe chez de nombreuses espèces de passereaux notamment.

Comme chaque année, le CEN Allier participera au programme de comptage Wetlands des oiseaux migrateurs sur la Réserve naturelle régionale du Val de Loire Bourbonnais, pour lequel les adhérents seront invités à participer (places limitées).

Photo : Geai des chênes © CEN Allier - R. DESCHAMPS

Retrouvez les Lisettes électroniques précédentes en cliquant ci-dessous

Lisettes électroniques

CEN Allier
Maison des associations
03500 Châtel-de-Neuvre

04.70.42.89.34
conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Le Conservatoire bénéficie du soutien financier de nombreux partenaires publics ainsi qu'une cinquantaine de communes afin de mettre en oeuvre ses actions :

Le Conservatoire contribue à la mise en œuvre des politiques publiques de protection de la nature sur le territoire bourbonnais. Retrouvez toutes les infos sur les sites concernés en cliquant sur les logos ci-dessous :

Crédit photo en-tête : "Baies gelées" - Pixabay

Se désinscrire

Envoyé avec Brevo

© 2023 CEN Allier